

que ses affaires domestiques obligent de passer en France, vous dira, si vous lui voulez faire l'honneur de l'entendre, que le nommé Peré ayant pris la résolution de courir les bois était allé à Orange pour s'aboucher avec les Anglais et pour y porter son castor, afin d'avoir des canons de porcelaine pour retourner traiter aux Ottawas, qu'il y fut arrêté par le Gouverneur de ce lieu et envoyé au major Andros, gouverneur général qui a sa résidence à Manatte, que son dessein était de lui proposer de lui amener tous les coureurs de bois avec leurs pelleteries s'il les voulait recevoir, et même qu'on croit qu'il se faisait fort de se joindre avec Dulut et se rendre maîtres de tous les coureurs, qu'on pense même que le dit Peré devait donner espérance d'attirer tout le commerce des Ottawas, après avoir été bien reçu et fort caressé du major Andros et amené avec lui le nommé Poupart, habitant de ce pays, et le nommé Turcot, français réfugié depuis longt mps parmi les Anglais pour éviter la punition des crimes qu'il avait commis. " (1)

En 1684, Peré et deux autres Français se rendirent jusqu'à la baie d'Hudson. Ils furent bien reçus par les Anglais qui y faisaient le commerce. Après quelques jours de séjour au milieu d'eux, nos trois voyageurs prirent congé. " Ils se retirèrent le long de la mer ; le troisième jour, comme ils se reposaient, ayant laissé leur canot échoué, ne se défiant point de la marée, lorsque le canot fut en flotte, un petit vent de terre le poussa au large sans qu'ils s'en apperçurent ; ainsi ils se trouvèrent dégradés ce qui les détermina à retourner par terre chez les Anglais. "

---

(1) *Documents relative to the colonial history of the state of New-York*, vol. IX, p. 132.